



Association des Retraités du C.E.A - Section DIF

Jeudi 11 décembre 2025 à 14h30

L'abbatiale Saint-Denis, nécropole royale

avec un conférencier de l'association PARIS - ART et HISTOIRE

L'abbaye se rattache aux premiers temps du christianisme ; sainte Geneviève aurait fait construire une basilique sur la tombe du saint martyr. L'abbé Suger, conseiller et ami du roi Louis VI entreprend en 1134 la reconstruction de l'abbatiale, nouvel art « gothique » en Ile de France. Il faudra attendre le règne de Saint-



L'abbatiale

Louis, pour que la nef carolingienne cède la place à celle qui nous est parvenue avec un réaménagement des tombes royales. Jusqu'à la Révolution, tous les Capétiens sauf trois la choisiront comme lieu de sépulture.

Mais Saint-Denis est avant tout un musée de la sculpture funéraire du 13^{ème} siècle à la Renaissance. Saint-Louis fait sculpter les tombeaux de ses prédécesseurs (à commencer par Dagobert) et l'habitude perdure jusqu'à Henri II. La plupart de ces tombeaux princiers, un temps transférés au *Musée des monuments français*, ont heureusement échappé au vandalisme révolutionnaire.



Tombeau de Louis XII et Anne de Bretagne

Rendez-vous sur le parvis de la cathédrale, métro ligne 13 « Basilique de St-Denis »

Durée environ 2h30 dont 20 mn en extérieur.

Prévoir des vêtements chauds, il fait froid dans la basilique qui n'est pas chauffée

Contrôle Vigipirate type aéroport – pas de valise ni de grand sac

Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée -Tarif : 25€ par personne

Le nombre de participants est limité à 25 personnes

En cas d'annulation ou d'aléa, prévenir dès que possible : **Rémi TSIRONY tel : 06.33.87.92.55.**

RESERVATION Association des Retraités du C.E.A. - Section DIF

..... Place(s) pour la visite de l'abbatiale Saint-Denis / **jeudi 11 décembre 2025 – 14h30**

Nom, Prénom :

Nom, Prénom :

Téléphone (indispensable) :

Courriel :

Réponse avant le 30 novembre 2025 par courriel à : remi.tsirony@wanadoo.fr

Acceptation ou refus seront donnés par courriel (à défaut téléphone).

Tarif : 25€ par personne par virement (après acceptation préalable) ou chèque à l'ordre

ARCEA-DIF à envoyer à l'adresse suivante : **ARCEA-DIF - Bruyères-le- Châtel 91297 Arpajon cedex**
(Tel 01 69 26 51 73 les mardis)

Ne pas oublier d'indiquer l'intitulé de la sortie au dos du chèque ou en référence du virement